Pour m'inscrire à la Sécurité sociale en France…

Je renseigne mes informations et dépose mes pièces justificatives sur le site dédié !

Je commence par m'inscrire sur le site internet dédié : **etudiant-etranger.ameli.fr**

1

Je saisie les informations obligatoires

- Nom
- Prénom(s)
- Date de naissance
- Pays de naissance
- Adresse e-mail
- Adresse postale en France
- Numéro de téléphone

Je dépose les pièces justificatives obligatoires

- Passeport/carte d'identité
- Titre de séjour
- Copie intégrale de l'acte de naissance /extrait de l'acte de naissance avec filiation/pièce établie par le consulat
- Attestation de scolarité pour l'année en cours
- Attestation d'autorisation parentale (- 16 ans)
- IBAN
- Pièces complémentaires à déterminer selon le pays d'origine

Je créé mon espace personnel

2

Je télécharge mon attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale

Je dépose les pièces justificatives manquantes ou non conformes dans mon espace personnel

Je télécharge mon attestation définitive d'affiliation à la Sécurité sociale

Une fois mon affiliation finalisée, je réalise des actions complémentaires afin d'être remboursé de manière plus simple et rapide

3

Ouvrir un compte personnel ameli sur ameli.fr ou via l'application

Demander sa carte Vitale en fournissant ses pièces justificatives (photo d'identité récente et pièce d'identité)

Déclarer un médecin traitant lors d'une consultation auprès d'un médecin en France